



Le 25 novembre 2025

PAR COURRIEL

Accès à l'information
 Complexe Desjardins
 Tour Est, 12^e étage
 C. P. 10000, succ. pl. Desjardins
 Montréal (Québec) H5B1H7
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0453

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 2 octobre dernier et visant à obtenir :

« [...] les documents indiquant combien de clients, en date du 1er octobre septembre 2025, ont fait une demande de branchement chez Hydro-Québec qui date de plus de deux ans (24 mois), et dont la résidence ou immeuble n'est toujours pas branché au réseau ou alimenté en électricité par Hydro-Québec. »

(Transcription intégrale)

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-dessous les renseignements visés, en date du 1^{er} octobre 2025. À titre de référence, Hydro-Québec a effectué près de 24 600 raccordements depuis le début de l'année 2025 :

Client affaires ¹	154
Client commercial	43
Client résidentiel	53

¹ S'explique notamment par l'augmentation importante des demandes d'installation de bornes de recharge.

Il arrive que certaines demandes dépassent le délai de 24 mois, mais ces dépassements ne sont alors pas attribuables à Hydro-Québec (exemples : les installations électriques du client ne sont pas prêtes pour le raccordement ou les permis requis n'ont pas été obtenus).

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Cordialement.

La responsable de l'accès aux documents

Stéphanie Assouline
Vice-présidente – Affaires juridiques et cheffe de la gouvernance

p. j.